



**DEMANDE ANNUELLE D'ALIMENTATION D'UN COMPTE EPARGNE-TEMPS**

Décret n°2004-878 du 26-08-2004

Délibération en date du 23 juin 2009 déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps ainsi que les modalités de son utilisation par les agents de la Commune, du CCAS et de la Caisse des Ecoles de Saint-Louis

**A TRANSMETTRE AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE AU SERVICE DE LA GESTION DES EFFECTIFS**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom(s) :

Service :

Statut : titulaire, contractuel\*

Grade (ou emploi) :

Quotité de travail : ..... Temps complet : ..... Autre: .....

Date d'ouverture du compte épargne -temps :

Demande le versement sur mon compte épargne-temps de .... jours (maximum : 22 jours) dont :

- ..... jours de congés annuels (maximum : 5 jours auxquels peuvent s'ajouter un ou deux jours de fractionnement) ;
- ..... jours ARTT (maximum : ..... à indiquer par la collectivité ou l'établissement en fonction du cycle hebdomadaire de travail) ;
- ..... jours de repos compensateurs (maximum : ..... à indiquer par la collectivité ou l'établissement en fonction du contenu de la délibération).

Fait à ..... Le, .....

**Signature de l'agent**

Décision du supérieur hiérarchique : OUI/NON\*

Observations :

Fait à ..... Le, .....

**Signature du supérieur hiérarchique**

\* *Rayer la mention inutile*